

# TreeCare

*pour* : le marronnier



**Protéger. Prévenir. Préserver.**

Syngenta TreeCare

**Nouvelle technique alternative pour la  
protection durable du patrimoine arboré**

**syngenta®**



## Les marronniers dans notre environnement

Les marronniers sont des arbres patrimoniaux essentiels dans notre cadre de vie. Ils constituent de magnifiques alignements urbains et structurent nos parcs publics et privés par leur port majestueux. Leur floraison, blanche ou rose selon les cas, est spectaculaire au printemps, et la fraîcheur et la qualité de leur ombrage sont très appréciées en été.

Pourtant, leur attrait est menacé chaque année par les impressionnantes attaques de la mineuse du marronnier, ce qui rend leur protection nécessaire.



### Les rôles de l'arbre dans notre environnement :



#### Élégance architecturale

Il embellit l'environnement urbain.



#### Contrôle climatique

Il fait écran au vent et contribue à réguler la température.



#### Atténuation de la pollution

Il joue un rôle important de filtration des polluants et de réduction de la pollution sonore.



#### L'amélioration de la qualité de vie

Des études médicales ont établi que la présence de végétaux dans les villes améliorerait la santé des citadins.

## Une menace très sérieuse pour les marronniers : la mineuse

Signalée en France dès 1998, la mineuse du marronnier, *Cameraria ohridella*, est un petit papillon dont les chenilles dévorent l'intérieur des feuilles de marronnier en creusant une « mine ». Elle a rapidement progressé et avait déjà envahi la totalité du territoire dès le milieu des années 2000. Elle est présente aussi dans de nombreux pays d'Europe, notamment en Angleterre, au Danemark, en Suisse et en Suède.

La multiplicité des mines provoque un brunissement rapide des feuilles au printemps et leur chute précoce dès le milieu de l'été.

Il s'ensuit une perte de l'esthétique des arbres et un défaut d'ombrage. De plus, il faut régulièrement ramasser les feuilles tombées par souci de propreté et pour limiter les recontaminations. À terme, les conséquences peuvent être encore plus graves avec un affaiblissement général progressif de l'arbre lié aux attaques répétitives.

Les marronniers blancs (*Aesculus hippocastanum*) sont les principales cibles de la mineuse. Les marronniers roses (*Aesculus x carnea*) sont beaucoup moins attractifs, mais pas insensibles.

NB : Ne pas confondre les dégâts de la mineuse avec ceux liés au Black Rot (nécroses couleur rouille sur les feuilles en fin d'été).





La nouvelle technique Syngenta TreeCare avec



TreeCare marronnier est une nouvelle technique alternative pour une protection optimale et durable de vos marronniers.

- **Le produit REVIVE® II est injecté à très basse pression directement dans le tronc du marronnier avec un appareil spécialement développé pour cette technique. Le produit est confiné à l'intérieur de l'arbre ce qui minimise le risque d'exposition pour le public et l'environnement.**

L'insecticide utilisé contient une matière active, l'éémamectine, dérivée d'une substance d'origine naturelle obtenue par la fermentation de la bactérie *Streptomyces avermitilis*. REVIVE® II est une formulation spécifique, parfaitement adaptée aux caractéristiques de la matière active et à la technique d'injection.

- **Le marronnier reçoit 100 % du produit injecté sans déperdition dans l'environnement pendant et après l'application.**  
Le traitement avec REVIVE® II ne requiert qu'une faible quantité de produit à injecter. Il est progressivement diffusé dans les feuilles, là où se trouvent les mineuses. Seuls les ravageurs se nourrissant du marronnier seront affectés par le traitement. Il n'y a aucun impact sur toutes les autres espèces. Réglementairement, les feuilles tombées au sol devront être ramassées.
- **L'insecticide reste dans le tronc et les branches du marronnier et ne redescend pas vers les racines.**  
De par ses caractéristiques, le produit n'est véhiculé que par le flux ascendant de la sève.
- **Une seule injection de REVIVE® II permet de protéger efficacement le marronnier de la mineuse pendant trois ans.**  
Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque REVIVE® II est injecté au printemps, en période de flux de sève important, dès l'apparition des premières feuilles. Le produit est stocké dans le tronc puis libéré progressivement pendant 3 feuillaisons. Les trous d'injection cicatrisent naturellement avec le temps.

- **Les applicateurs certifiés sont spécialement formés à la mise en œuvre du service TreeCare.**  
Syngenta assure la formation des applicateurs pour qu'ils opèrent le meilleur choix technique en fonction de la situation. Ils assurent ensuite le suivi et la traçabilité de chaque traitement. La liste des applicateurs agréés est disponible sur [www.syngenta-pro.fr](http://www.syngenta-pro.fr)



## Avantages de la nouvelle technique TreeCare pour marronnier

La solution Syngenta TreeCare offre une excellente efficacité et permet de s'affranchir de nombreuses contraintes par rapport aux autres techniques.

- ✓ Une application pour trois ans de protection
- ✓ Un traitement discret par injection
- ✓ Le produit reste confiné dans l'arbre
- ✓ Un traitement possible par tous les temps
- ✓ Un matériel léger permettant un accès facile aux arbres
- ✓ Pas d'obligation de fermeture du site traité, ni de délai de rentrée
- ✓ Possibilité de traiter à proximité des zones sensibles

REVIVE® II - Danger - H302 - Nocif en cas d'ingestion. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

REVIVE® II - AMM N° 2180226 - Composition : 95 g/l d'émamectine benzoate \* - P102 Tenir hors de portée des enfants. P260 Ne pas respirer les vapeurs. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux et du visage : se reporter au tableau de l'étiquette pour le détail des protections. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. PHSP Pour une utilisation sur palmier : et au moins un an après l'arrêt de celui-ci afin de limiter les risques pour les pollinisateurs. Éliminer les parties traitées mortes afin d'éviter une éventuelle dissipation dans l'environnement à partir du végétal traité. Spe1 Pour protéger les organismes et arthropodes du sol, ramasser les feuilles tombées au sol suite à une utilisation sur marronnier. Spe8 Dangereux pour les abeilles : pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant toute la période de floraison et pendant les périodes de production d'exsudats.

® Marque enregistrée et \* substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta-pro.fr](http://www.syngenta-pro.fr).

**syngenta**®

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**